

Les jeunes s'engagent dans la revitalisation des berges

Publié le 06 juin 2013

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre (SARCEL) tiennent à souligner l'engagement des jeunes de la Commission scolaire de la Riveraine qui ont pris part à une activité de revitalisation des berges en vertu de l'Opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement). Leur initiative a procuré une nouvelle dimension au projet de restauration des berges de trois cours d'eau de la plaine inondable de Baie-du-Febvre et de Nicolet.

Dans le contexte de l'Opération PAJE, les jeunes ont mis à l'eau des petites perchaudes et ont aussi effectué une plantation d'arbustes sur les berges restaurées du ruisseau Côté-Lefebvre. Ce cours d'eau comme deux autres du secteur ont vu leurs bandes riveraines valorisées sur des terres agricoles en culture aux mois d'août et de septembre 2012. Cette intervention, effectuée par le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre, en collaboration avec des producteurs agricoles et plusieurs partenaires, avait pour objet d'atténuer les répercussions de l'agriculture sur la qualité de l'eau, sur les habitats et sur la biodiversité. Ce projet de valorisation des berges constitue une vitrine sur le plan de l'agroenvironnement et trace la voie pour la réalisation d'initiatives semblables dans le futur.

La sensibilisation des producteurs agricoles riverains concernés par le projet est un autre exemple de succès. Les 15 exploitations agricoles visées ont participé activement à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la biodiversité en milieu rural en acceptant la perte d'une superficie cultivable de 1,8 hectare entraînée par le réaménagement des bandes riveraines et la réalisation des aménagements fauniques.

Rappelons que la mise en œuvre de ce projet d'aménagement faunique, agroforestier et agroenvironnemental a bénéficié d'un financement du MAPAQ totalisant 63 000 \$ et issu du programme Prime-Vert et de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2016. Une large expertise (agronomes, ingénieurs, biologistes et économistes) a également été mise à profit afin de mener le projet à bien.

«De concert avec les organismes du milieu, le MAPAQ a apporté une importante contribution technique et financière à ce projet innovateur et multidisciplinaire qui vise l'aménagement de bandes riveraines, comme la revégétalisation et la stabilisation des berges, ainsi que la plantation d'arbustes dans le milieu agricole. Dans une perspective de gestion responsable des ressources agricoles, le projet atteint tout à fait l'objectif de développement durable de la Politique de souveraineté alimentaire qui a été lancée récemment», a mentionné le directeur régional du Centre-du-Québec au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Luc Couture.